

101

printemps 2023

Le bulletin



12, 13 et 14 mai : Les Anthinoises sont de retour et font peau neuve !
→ p.16



D'Anthisnes à Auschwitz...
→ p. 3



Info énergie
→ p. 9



La bataille des livres
→ p. 14

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthistes
0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthistes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthistes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthistes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthistes
0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthistes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthistes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthistes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de L'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestrex
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthistes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthistes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthistes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthistes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthistes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthistes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthistes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue PirÛtchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremaux@anthistes.be



Léa POUCKET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – lea.poucet@anthistes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthistes.be



Françoise TRICNONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthistes.be



Noël THEWISSEN MR-CDH-IC

Conseiller communal

→ Xhos 28 – 4163 Tavier
0499 19 00 17



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthistes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthistes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Yolande HUPPE PS-IC – Présidente du C.P.A.S

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestrex
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthistes.be



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthistes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthistes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthistes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthistes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthistes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthistes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthistes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthistes.be



Michaël ROBERT PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours
0471 35 18 67 – michael.robert@anthistes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthistes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthistes.be



SOMMAIRE

→ Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 CIM Citoyen+ – PS-IC
- 5 Le mot du mayor

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ CPAS – SOLIDARITÉ

- 8 Soins psychologiques de proximité pour la population
- 9 L'info énergie – Tarif social et autres possibilités d'aides
- 10 Croix-rouge de Belgique – Beavo et merci

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 11 Les purins, infusions et décoctions de plantes

→ PATRIMOINE

- 12 Villers aux Tours au siècle passé, reconnaissez-vous ce lieu ?

→ JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

- 13 Des nouveaux tableaux interactifs pour nos écoles
- 14 La Bataille des Livres, nouvelles du front

→ CULTURE

- 16 Les Anthinoises sont de retour et font peau neuve !
12, 13 et 14 mai :

→ INFORMATIONS COMMUNALES

- 18 Budget communal de l'exercice 2023

→ AGENDA

- 21 Agenda mensuel
- 22 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 24 En un coup d'œil



PAR TONI PELOSATO

D'ANTHISNES À AUSCHWITZ...

DES ENSEIGNEMENTS DU PASSÉ À L'ENGAGEMENT D'AUJOURD'HUI.

Le camp d'extermination d'Auschwitz a été libéré le 27 janvier 1945. Plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants ont péri entre ses murs. Auschwitz, c'est le symbole de la barbarie humaine, « le nom d'une réalité fabriquée par des humains pour détruire d'autres humains, le nom d'un lieu où l'histoire a creusé son propre trou de mémoire », disait Maurice Olender, historien et professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris

Participer activement à lutter contre l'extrême droite, à combattre la haine, le racisme, les préjugés. Développer la citoyenneté et le vivre ensemble dans nos villages et au-delà... C'est ce que notre commune a voulu, pour la 4^e fois, proposer aux jeunes âgés de 16 à 22 ans.

40 ont répondu présents et effectueront le voyage à Auschwitz.

Comment partager cet idéal ? En proposant à tous ces jeunes :

- De participer au voyage à Auschwitz qui aura lieu durant les vacances de printemps 2023, du mardi 2 au vendredi 5 mai ;
- De participer aux rencontres de préparation organisées avec les Territoires de la Mémoire.

Sensibiliser aux questions posées par le fascisme et le nazisme, déconstruire les discours simplistes, appeler à la vigilance, « Résister », c'est un peu l'appel que nous avons voulu lancer, 78 ans après la libération du camp, aux jeunes de la commune. Pour que, plus jamais, cela ne se produise.

Ce voyage et les manifestations qui l'accompagnent sont organisés par l'ASBL « La Ferme de Tavier », en partenariat avec la Commune d'Anthisnes et les « Territoires de la Mémoire ».

Une première étape a été réalisée, le 22 février dernier, avec la visite du parcours permanent « Plus jamais ça », accessible à tous et proposé par les « Territoires de la Mémoire » à la Cité Miroir de Liège (www.citemiroir.be)

Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information
Maquette et mise en page
www.stereotype.be



sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Toni Pelosato, Jean-Pierre Rensonnet, Pol Wotquenne, Alicia Renard, Astrid Dhôte, Maud Verjans, Pierre-Yves Bolen, Amélie Noirfalise, Yolande Huppe, Isabelle Trabert, Cristelle Rowie, Michel Evans, Elise Pirlet, Marcel Sauvage, Julie Steveler, Pierre-Jean Henrottin, Etienne Bours, Christine Swennen, Céline Darcis, Sonia Stella, Bénédicte Debaille, Nathalie Seron Avouerie – Maison des Associations (Frédéric Schenk), Ecole communale d'Anthisnes (Équipe éducative) Ecole communale de Villers-aux-Tours (Équipe éducative), Ecole communale de Limont (Équipe éducative), Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative)

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.

Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).



LE MOT DU MR-CDH-IC

Le MR-CDH-IC ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin.

LE MOT DE CIM CITOYEN +

PAR JEAN-PIERRE RENSONNET

Budget communal 2023



Comme chaque année, le dernier Conseil Communal de l'année (le plus important) permet au Collège de présenter le budget de l'année suivante.

Comme chaque année, nous avons droit à la même petite musique « Nous n'avons pas de marge de manœuvre ». S'il est vrai qu'en ce qui concerne le budget ordinaire, celui qui permet à la commune d'assurer les services à la population, la marge de manœuvre est très faible. Mais en ce qui concerne le budget extraordinaire, les choses sont bien différentes. Le fait d'affecter 450 000€ pour la réfection de la voirie agricole de la rue de Steppennes, 350 000€ pour la Brassine de l'Avouerie, 750 000€ pour la rue du Centre, ... sont des choix politiques réalisés au détriment d'autres. La Commune dispose donc de réelles marges de manœuvre !

En ce qui concerne la transparence et la participation, 2 remarques : la façon dont le budget est présenté (lecture d'une avalanche de chiffres) ne permet pas à un citoyen ayant fait la démarche de participer au Conseil Communal de retenir quoi que ce soit. Nous même, qui avons les documents sous les yeux, avons parfois du mal à suivre. Quelques slides power-point présentant les chiffres clés et les grands agrégats seraient indispensables pour une bonne compréhension du public.

Concernant la participation citoyenne nous ne comprenons pas. Alors que Marc Tarabella a été de 2003 à 2007 président de la Fondation Rurale de Wallonie (dont la mission est de mettre autour de la table des décideurs politiques, des citoyens et des apporteurs d'idées), la majorité ne fasse pas intervenir cette institution pour le réaménagement de lieux aussi emblématiques que sont la rue du Centre et l'Avenue de l'Abbaye.

La participation citoyenne est importante car elle permet d'assurer une meilleure adéquation des investissements publics aux besoins des habitants.

LE MOT DU PS-IC

PAR POL WOTQUENNE

Présomption d'innocence ou présomption de culpabilité ?

A la suite de déclarations floues d'un personnage en aveux, notre groupe, est secoué par une procédure judiciaire étonnante

Alors qu'il n'y a pas de flagrant délit, pas d'aveux, pas de preuve et malgré que Marc TARABELLA clame son innocence, il est privé de liberté dans une des pires prisons du Royaume. La détention préventive se justifierait par l'impérieuse nécessité d'empêcher un délinquant présumé de récidiver, de prendre la fuite, de faire disparaître des preuves ou encore de suborner ou de menacer les témoins.

Rappelons ici que Marc dès le début de l'affaire a vécu libre au moins deux mois avant son incarcération, qu'il a lui-même demandé la levée de son immunité parlementaire pour pouvoir être entendu et confronté à son accusateur.

De nombreuses personnes aux convictions semblables ou différentes y voient une personne attachante et d'un engagement total envers sa commune.

L'ensemble du groupe PS-IC est indigné par le peu de sympathie dont le PS fait preuve. Comme l'a dit sur les ondes un haut responsable politique, Marc est littéralement crucifié.

C'est peu dire que nous sommes sous le choc. Sans prendre position, il nous semble légitime de nous interroger sur l'utilité de la détention préventive ; pourquoi pas une assignation à résidence ?

Que dire d'une certaine presse non soumise à la présomption d'innocence et ayant le droit de déclarer publiquement qu'une personne poursuivie pénalement est coupable avant sa condamnation judiciaire. Que dire des réseaux sociaux.

N'y a-t-il pas confusion des genres entre présomption d'innocence et présomption de culpabilité ?

En tout cas dans l'état actuel des choses, l'équipe PS-IC assure son Bourgmestre et sa famille de son soutien indéfectible.



Vous étiez nombreux ce jeudi 9 mars pour manifester votre sympathie envers notre bourgmestre. Il tient à vous en remercier.





ALICIA RENARD

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2022

Excusée : Françoise TRICNONT-KEYSERS

Après présentation, le conseil communal prend acte du rapport d'activités 2021 de l'A.S.B.L. Teignouse.

Conformément au Code de Démocratie Locale et de la Décentralisation, un rapport sur les synergies CPAS-Commune pour l'année 2022 est présenté au Conseil communal. La Commune et le CPAS sont des entités proches tout en étant juridiquement distinctes. Les synergies permettent la mise en commun des forces différenciées de chaque entité pour mener une tâche, une action ou un service de support apportant une plus-value qualitative pour chacun des partenaires, ainsi que pour le service rendu aux citoyens.

Le conseil communal décide, par treize (13) voix pour et une (1) voix contre (CIM) d'autoriser la célébration des mariages les jours fériés tombant en semaine (hors dimanche).

Conformément à l'article L1124-49 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation communale, le conseil communal prend connaissance et acte le procès-verbal de vérification de caisse du receveur régional par Madame le Commissaire d'Arrondissement, pour la période du 01/01/2022 au 30/09/2022.

A l'unanimité, le conseil communal marque son accord sur l'augmentation de 2% de la dotation à affecter à la zone de police du Condroz pour l'exercice 2022 et fixe la dotation pour 2023 au montant total de 295 893,73€.

Après présentation du rapport annuel portant synthèse du projet de budget pour l'exercice 2023 définissant la politique générale et financière de la commune et synthétisant la situation de l'administration et des affaires de la commune, le conseil communal arrête – par douze voix pour, une abstention (MR-CDH-IC) et une voix contre (CIM) – le budget communal de l'exercice 2023 comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	6 155 523,75	850 000,00
Dépenses exercice proprement dit	6 039 753,34	2 347 658,30
Boni / Mali exercice proprement dit	115 770,41	-1 497 658,30
Recettes exercices antérieurs	514 515,49	112 611,29
Dépenses exercices antérieurs	8 910,59	355 000,00

Boni/Mali exercices antérieurs	505 604,90	-242 388,71
Prélèvements en recettes	0,00	1 813 249,72
Prélèvements en dépenses	331 000,00	0
Recettes globales	6 670 039,24	2 775 861,01
Dépenses globales	6 379 663,93	2 702 658,30
Boni / Mali global	290 375,31	73 202,71

A l'unanimité, le conseil communal approuve l'avenant à la convention entre la Commune d'Anthisnes et la Ressourcerie du Pays de Liège relative à la collecte des encombrants.

Unanime, le conseil adapte également le statut administratif du personnel communal et adopte l'annexe 3 au règlement de travail relative au Règlement de télétravail structurel.

Le conseil décide à l'unanimité de lancer un recrutement d'un conseiller en prévention au sein du personnel communal via un appel interne.

Il décide de fixer l'encadrement complémentaire dans l'enseignement communal maternel pris en charge par la commune comme suit :

a. trois emplois d'assistantes maternelles, à mi-temps (18 heures par semaine) du 01^{er} janvier jusqu'au 07 juillet 2023 ;

b. un maître d'éducation physique à raison de six périodes par semaine pour assurer le soutien et l'accompagnement du titulaire durant les cours de piscine.

Le conseil communal, unanime, déclare se porter irrévocablement et inconditionnellement caution solidaire pour le remboursement de tous les montants qui seraient dus par l'emprunteur (PISCINE DE BERNARD-FAGNE), proportionnellement à la part de garantie qui lui est dévolue, soit une part correspondant à 16,48% de l'ouverture de crédit contracté. Il décide également à l'unanimité d'approuver le projet de convention entre les administrations communales d'Anthisnes, de Comblain-au-Pont, de Ferrières, de Hamoir, d'Ouffet et de Manhay et les ASBL Collège Saint-Roch Ferrières et Bernardfagne par laquelle les communes demandent la garantie des A.S.B.L. Collège Saint Roch Ferrière et Bernardfagne pour le surplus de la garantie bancaire accordée à la piscine Bernardfagne & Co SC par rapport à leur participation effective au capital de celle-ci.

Le conseil communal approuve, à l'unanimité, la convention d'adhésion de nouveaux partenaires de la Maison de l'Emploi de Comblain-au-Pont / Esneux / Hamoir afin d'étendre son territoire aux communes et CPAS de Anthisnes, Aywaille, Ferrières, Ouffet et Sprimont.

SÉANCE DU 24 JANVIER 2023

Excusées : Yolande HUPPE et
Françoise TRICNONT-KEYSERS

Le rapport annuel sur les synergies Commune-CPAS pour l'année 2022 est adopté à l'unanimité par le conseil communal.

Le conseil communal, unanime, marque son accord sur l'introduction d'un dossier de candidature au Volet « Ressources humaines » de l'appel POLLEC 2022 et décide d'adopter la convention entre le GAL et la commune d'Anthisnes relative à la contribution financière relative aux ressources humaines engagées dans le projet de Coordination POLLEC et du Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC).

Il marque également son accord, à l'unanimité, sur la prolongation de l'adhésion de la commune d'Anthisnes au PSSP pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025 et décide d'approuver la convention relative au PSSP 2023-2025 entre la commune de Comblain-au-Pont et les communes d'Anthisnes, Ferrières, Hamoir, Nandrin, Ouffet et Tinlot.

A l'unanimité, le conseil communal adopte une motion demandant la libération du tournaisien Olivier VANDECASTEELE détenu en Iran.

SÉANCE DU 9 MARS 2023

Excusés : Marc TARABELLA et
Françoise TRICNONT-KEYSERS

Le conseil communal prend acte et valide le contenu du rapport annuel 2022 de l'activité de M. Antonin Wautelet, écopasseur.

A l'unanimité, il décide d'approuver la convention entre la commune d'Hamoir et la commune d'Anthisnes concernant la reconnaissance de la RCA de Hamoir en qualité de Centre Sportif Local Intégré.

Dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation sur les actes du CPAS, le conseil communal, à l'unanimité, décide d'approuver le statut administratif du personnel du CPAS d'Anthisnes et l'annexe 3 au règlement de travail du CPAS d'Anthisnes « Modalités de télétravail structurel du CPAS d'Anthisnes ».

Conformément à l'article L1124-49 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation communale, le conseil communal prend connaissance et acte le procès-verbal de vérification de caisse du receveur régional par Madame le Commissaire d'Arrondissement, pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Il décide à l'unanimité d'approuver le rapport annuel sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural pour l'année 2022.

Le conseil, unanime, décide de revoir les règles de délégation du conseil vers le collège communal et le directeur général en matière de marchés publics de travaux, de fourniture et de service.

A l'unanimité, le conseil communal décide de marquer son accord sur les termes du bail emphytéotique portant sur une partie d'une parcelle de terrain rue Basse Voie en vue de procéder à l'agrandissement du parking de l'école de Limont (pour une durée perpétuelle dans la mesure et tant que substituera sa finalité de domanialité publique, en l'occurrence actuelle à savoir « parking de l'implantation scolaire, rue Basse Voie » et pour un canon annuel de 200€).

Le conseil communal approuve à l'unanimité le cahier des charges et le montant estimé du marché « Travaux de réfection des voiries route de Villers à Hody et rue Basse Voie à Limont et remplacement des filets d'eau Hestreux à Anthisnes », établis par le Service des Travaux. Le montant estimé s'élève à 189 085,00€ hors TVA ou 228 792,85€, 21 % TVA comprise. Le marché sera passé par la procédure ouverte.



Pour plus d'informations :

www.anthisnes.be



PAR ASTRID DHÔTE



SOINS PSYCHOLOGIQUES DE PROXIMITÉ POUR LA POPULATION

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'offre de remboursement des soins psychologiques de 1^{re} ligne se modifie et se renforce. Le but ? Rendre ces soins plus accessibles à la population, tant au niveau des démarches qu'au niveau du prix.

Ces séances s'adressent tant aux enfants qu'aux adolescents et aux adultes. Il peut s'agir de soins de 1^{re} ligne visant un bien-être psychique général, ou de soins plus spécialisés pour une problématique plus importante, à des prix très abordables, grâce à une intervention de l'INAMI.

Comment accéder à ces séances de soins psychologiques remboursés ?

Pour bénéficier du remboursement de vos séances, vous devez suivre ces séances chez un psychologue qui participe à un **réseau de soins en santé mentale conventionné**.



Vous trouverez la liste des psychologues conventionnés intervenant sur notre secteur ou alentours : www.psy107liege.be/SITE107/soins%20psycho.html

Deux types de soutiens psychologiques sont prévus dans cette offre :

- Les **soins psychologiques de première ligne** : les psychologues inscrits dans ces soins proposent une aide précoce et préventive.

- Les **soins psychologiques spécialisés** : il s'agit de consultations thérapeutiques réalisées dans un processus de soins.
- Les consultations peuvent prendre plusieurs formes selon le besoin :
 - Consultation individuelle
 - Intervention de groupe
 - Déplacement au domicile ou chez un partenaire si impossibilité du patient à se déplacer

Combien payerez-vous ?

Il n'est pas nécessaire de disposer d'une prescription par un médecin pour accéder à cette offre. **La première séance avec un psychologue conventionné est gratuite. Pour les consultations individuelles, le coût à charge du patient est de 11€ ou 4€ (si statut BIM). Pour les interventions de groupe, le coût à charge du patient est de 2,5€.**

Pour découvrir cette offre sur le site de l'INAMI via le lien : www.inami.fgov.be/fr/professionnels/sante/psychologue-clinicien/Pages/soins-psychologiques-premiere-ligne-specialises-reseaux-sante-mentale.aspx



N'hésitez pas à en discuter avec votre médecin traitant.

Vous pouvez demander de plus amples informations auprès du service social du CPAS.



PAR MAUD VERJANS

2^E ÉDITION DU SALON DU BIEN VIEILLIR À ANTHIGNES : LE SAMEDI 7 OCTOBRE 2023

C'était en 2022. Pour la première fois, les assistants de vie des communes d'Anthignes, Clavier, Marchin, Modave et Tinlot organisaient ensemble le salon « Bien vieillir » à Modave. Appuyés par le Groupe d'action local (GAL) du Pays des Condruses, nous poursuivons un objectif commun : rassembler en un même lieu, un large éventail de services actifs dans le secteur du troisième âge. Nous souhaitons ainsi permettre aux plus de 65 ans, à leurs familles et aux professionnels de découvrir ce que ces services proposent et de s'informer en direct auprès d'eux.

Le 7 octobre prochain, « Bien vieillir » revient pour une seconde édition et s'installe pour une journée cette fois à la salle Communale d'Anthignes. Dès 9 heures, le salon ouvrira ses portes,

un petit-déjeuner sera offert sous réservation. L'entrée sera gratuite et ouverte à tous. Le thème principalement abordé cette année est : comment briser l'isolement social ? Un mal trop vite oublié et qui n'est pas toujours la priorité des services. Dans ce domaine, la crise sanitaire a fait des dégâts. Beaucoup de personnes ont ressenti encore plus l'isolement. Le but du salon est d'apporter les outils pour aider les aînés et leur entourage à trouver des réponses aux questions qu'ils se posent, en particulier sur cette problématique. Pour les déplacements difficiles, un transport gratuit sera réalisé par le T'condruse sur les communes organisatrices (Marchin, Modave, Tinlot et Anthignes). Pour en bénéficier, il faudra s'inscrire au préalable auprès de votre assistante de vie, Madame Maud VERJANS au **04 383 99 80** ou **0488 400 395**.



PAR PIERRE-YVES BOLEN

VOS CONTACTS AVEC LES ASSISTANTES SOCIALES DU CPAS

Nous vous rappelons la répartition des matières entre les assistantes sociales du CPAS :

- a) Aide sociale (adultes), chauffage, revenus d'intégration (hors étudiants), allocations personnes handicapées, pensions, médiation de dettes, énergie – M^{me} NOIRFALISE Amélie – **04 383 61 92** – **amelie.noirfalise@anthisnes.be**
- b) Aide sociale (étudiants), chauffage, revenus d'intégration (y compris étudiants), insertion, logement, ILA (convention FEDASIL) – M^{me} DHÔTE Astrid – **04 383 70 79** – **astrid.dhote@anthisnes.be**
- c) Assistante de vie (seniors) : Aide sociale, chauffage, aides familiales, repas à domicile, aidants proches – Intergénérationnel (été solidaire, villages solidaires,...) – M^{me} VERJANS Maud – **04 383 99 80** – **maud.verjans@anthisnes.be**
- d) Questions administratives, facturation et plaintes – M. BOLEN Pierre-Yves – directeur général – **04 388 41 18** – **pierre-yves.bolen@anthisnes.be** et M^{me} CHABOTEAU Virginie – **04 383 99 87** **virginie.chaboteau@anthisnes.be**

En ce qui concerne les appels téléphoniques, nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'est pas utile de passer d'un numéro à l'autre si vous n'obtenez pas de réponse : outre que ces « appels multiples » induisent un risque de mauvais aiguillage du dossier, il faut savoir que vos appels en absence sont relevés et font systématiquement l'objet d'un rappel.

Si vous ne parvenez pas à joindre votre interlocuteur de façon immédiate, cela s'explique par le fait que votre assistante sociale est soit en visite à domicile, soit en rendez-vous. Mais nous vous assurons qu'un rappel sera réalisé dans les plus brefs délais. Inutile donc de passer d'un numéro à l'autre.

Afin de vous accueillir dans de bonnes conditions, nous privilégions une prise de rendez-vous pour analyser vos demandes.

Enfin, si pour l'une ou l'autre raison vous souhaitez introduire une plainte, la meilleure façon de procéder est d'adresser un courrier à l'attention de Madame HUPPE Yolande, présidente du CPAS d'Anthisnes (Cour d'Omalus 1 à 4160 Anthisnes).



L'INFO ÉNERGIE TARIF SOCIAL ET AUTRES POSSIBILITÉS D'AIDES

Le tarif social est un tarif préférentiel qui est identique chez tous les fournisseurs et les gestionnaires de réseau.

Pour qui ?

Les bénéficiaires du revenu d'intégration ou d'une aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration du CPAS ;

- Les bénéficiaires d'une allocation du SPF Direction Générale Personnes Handicapées ou d'une allocation personne âgée via sa mutuelle ;
- Les bénéficiaires de la GRAPA ou d'une autre allocation du Service Fédéral des Pensions,
- Les locataires d'un appartement social dont le chauffage au gaz naturel ou en chaleur dépend d'une installation collective, dans un immeuble géré par une société de logement social, les sociétés régionales de logement, les sociétés de logement social agréées par les gouvernements régionaux (le Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie) ou le CPAS.
- Le tarif social est la plupart du temps accordé automatiquement.
- Les personnes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) auprès de leur mutuelle bénéficient temporairement du tarif social jusqu'au 31 juin 2023.



Pour plus d'informations :

<https://economie.fgov.be>

Et pour ceux qui ne bénéficient pas de ce tarif ?

Une première solution, pour l'électricité et le gaz est de solliciter une reconnaissance de « Client protégé conjoncturel » via le CPAS qui ouvre le droit au tarif social. Il s'agit d'une procédure qui nécessite un échange avec le travailleur social afin d'objectiver votre situation.

Cette procédure est possible jusque fin août 2023.

Au-delà, si vous éprouvez des difficultés à payer vos factures (énergie ou autre), le CPAS bénéficie d'un service de médiation de dettes agréé par la région wallonne.

Ce service est gratuit.

N'attendez pas car un petit montant peut devenir une dette conséquente.



Vous pouvez contacter, Madame NOIRFALISE Amélie, par téléphone au **04 383 61 92** ou **0486 29 90 54** ou par email **amelie.noirfalise@anthisnes.be**

PAR ISABELLE TRABERT

BRAVO ET MERCI

La Maison Croix-Rouge de votre commune souhaite tout d'abord vous remercier mais aussi, à nouveau, faire appel à votre solidarité !

L'hiver dernier, de nombreux citoyens se sont montrés vraiment généreux et créatifs afin d'apporter une peu de chaleur à des familles qui « traversent une période difficile » ! Nous avons récolté et distribué des vivres, des produits d'hygiène, mais aussi une magnifique panoplie de tricots réalisés « tout exprès » par un atelier local. Un tout grand merci aux généreux donateur-trice-s qui ont contribué au bien-être de nombreux enfants et familles.

Même si le printemps est à nos portes, le soleil ne brille pas encore ardemment pour tous...

En cette période de crise, de nombreuses personnes « inhabituelles » ont franchi notre seuil et nos besoins ne font que s'amplifier...

Pour nous aider, apportez-nous des vivres non périssables et des produits d'hygiène, c'est ce dont nous avons le plus besoin.

Vous pouvez aussi faire un don sur le compte BE72 0682 0036 2116 (MCR AHO – mention « don » sur le virement).

Votre MCR a aussi pour rôle d'organiser 4 collectes de sang par an dans les 8 communes qui en dépendent. Actuellement, les stocks sont au plus bas. Nous faisons donc appel à de nouveaux donneurs ! La prochaine collecte de votre commune aura lieu le 17 avril 2023 de 17h à 19h30, Salle Le Val Pierrys, rue du Val, 8 à 4160 Vien.

 Pour plus d'informations, contacter Jean Echterbille – **0475 86 38 04** ou <https://donneurdesang.be/fr>.

Elle met aussi sur pied des formations aux « gestes qui sauvent » et gère la location et la vente de matériel paramédical et sanitaire.

Le matériel à louer est disponible sur place ou livrable dans les 24h : lits médicalisés, matelas « anti-escarres », fauteuils-relax, lève-personnes, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles...

Vous y trouverez aussi du petit matériel à vendre : pannes, urinaux, alèses et une large gamme de protections contre différents degrés d'incontinence.

Adresse: Playe, 54 à Aywaille (E25, sortie 46, à côté de la caserne des pompiers)

Horaire: du lundi au vendredi de 13h à 17h, le samedi de 10h à 12h.

Tél. 04 365 26 82 ou **0497 52 89 68**



T'CONDruSES, SERVICE DE TRANSPORT SOCIAL

Besoin d'un transport pour vous rendre chez le médecin ? dans un hôpital ? à une formation ? aller faire des courses ? rejoindre des amis ? Que ce soit ponctuel ou régulier, le T'Condruces est là pour répondre à ces demandes et à bien d'autres. Nous possédons 3 véhicules et proposons des transports pour personnes à mobilité réduite grâce à notre véhicule adapté. Tous les transports sont au tarif social de 0,4046€/km. Nos chauffeurs sont disponibles du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

 Un rendez-vous ? Contactez le **085 27 46 10** du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00 www.galcondruces.be/realisations/tcondruces/



Fonds Européen Agricole pour le Développement rural (Feader): l'Europe investit dans les zones rurales



PAR MICHEL EVANS

LES PURINS, INFUSIONS ET DÉCOCTIONS DE PLANTES

Dd

Redécouvrez donc quelques recettes en faveur d'un jardinage plus naturel ! Le purin s'obtient par macération plus ou moins prolongée de plantes dans un récipient qui ne sera pas métallique. En général 1 kg de plantes est plongé dans dix litres d'eau de pluie. Une filtration s'avère généralement indispensable !

Le purin d'ortie nécessite de hacher grossièrement 1 kg d'orties pour dix litres d'eau, à laisser macérer entre 12 heures à 24 heures pour obtenir un effet insecticide et fongicide et de 10 à 15 jours à 18°C, lorsque le mélange ne produit plus de bulles lorsqu'on le remue, pour servir d'engrais et de stimulateur de croissance. Ce jus sera utilisé en concentration de 5 % pour un traitement foliaire et de 10-20 % pour un arrosage au pied des plantes. Ce purin riche en azote, pourra être utilisé pour prévenir le mildiou, la rouille et l'oïdium. Il pourra aussi être utilisé en qualité de répulsif des acariens et des pucerons.

Le **purin de consoude**, plante de nos contrées, est certainement l'engrais vert le plus précieux au potager, tant il est riche en éléments nutritifs. Il vous faudra environ 1 kg de feuilles à faire macérer une semaine dans dix litres d'eau. Après filtrage, vous pourrez pulvériser le feuillage en dilution 1/20, ou en arrosage au pied des plantes, en dilution 1/4.

Si vous souhaitez lutter contre les escargots et les limaces, le **purin de fougères** sera un allié de choix. Faites macérer 850 grammes de feuilles dans 10 litres d'eau de pluie pendant une semaine et pulvériser ensuite en dilution de 10 %.

Pour faire la guerre aux pucerons, chenilles, mouches des légumes et autres bestioles, faites tremper pendant 24 heures 300 à 400 g de tanaïse fraîches dans 10 litres d'eau. Faites alors bouillir pendant 15 mn.



PAR ÉLISE PIRLET

COMPOSTAGE

Réouverture le premier samedi du mois d'avril !

Besoin d'un conseil pour réaliser votre propre compost ?

Venez rendre visite aux guides-composteurs réunis sur le site de compostage des Pierrys à Vien. Ce dernier est en effet ouvert les premiers samedis d'avril à novembre, de 10h à 12h. Vous pourrez aussi vous procurer du broyat, la matière brune indispensable à la réussite de ce processus !

Fût à composter

Un bon moyen de réduire le poids de vos conteneurs. Composter est facile et vous aidera à réduire le poids de vos déchets.

C'est décidé, je composte !

Pour acquérir un fût composteur de 290 litres, avec tige mélangeuse, il vous suffit de verser la somme de 88,33€ sur le compte communal BE95 0910 0041 0358 avec la communication « 876/161/48 » et un numéro de téléphone pour vous contacter en cas de besoin. Le service travaux en assurera la livraison dans les quinze jours suivant la réception du paiement



PRIME À L'ACHAT D'UNE GOURDE – INTRADEL

Intradel et votre commune vous offrent une prime à l'achat d'une gourde de qualité : 50 % de votre facture d'achat (avec un plafond à 15€/personne). La gourde, pour être éligible à la prime Intradel doit répondre aux caractéristiques suivantes : Être en inox ou en verre ; d'une contenance comprise entre 250 ml et 2 litres ; isotherme ou non. Une seule demande de prime peut être rentrée par personne. La prime est demandée par la personne concernée ou le père, la mère ou le tuteur légal si la personne n'a pas 18 ans accomplis au moment de la demande. Vous aurez besoin de votre facture d'achat et d'un certificat de résidence principale. Pour bénéficier de cette prime, rendez-vous sur le site www.intradel.be dans la rubrique « jamais sans ma gourde ». Remplissez le formulaire en ligne et intradel vous enverra le document nécessaire à votre inscription. Ou rendez-vous sur le site internet de notre commune www.anthisnes.be dans les infos de la page d'accueil pour être dirigé directement sur le formulaire à remplir.

Besoin d'aide ? Vous pouvez contacter M^{me} Pirlet Elise, employée administrative au service environnement, au **04 383 99 91**



PAR MARCEL SAUVAGE

VILLERS AUX TOURS AU SIÈCLE PASSÉ, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



Le même lieu actuellement

Il s'agit bien sûr de l'emblématique château de Villers-aux-Tours, la prise de vue est antérieure à 1911, peut-être 1910. Cette carte postale a circulé le 28 août 1913 entre Anthises et Liège.

En 1682 Godefroid de Rahier et son épouse Anne-Marie Philippe d'Argenteau firent construire cet imposant bâtiment. Ce château fut construit en remplacement d'une autre construction détruite par un incendie vers 1675 «le château del Heid», celui-ci était situé au lieu-dit «fond de vèvi» ou encore «vi chestè». Après la révolution française, la famille Lahaye achète la propriété et au décès de Madame Belize Lahaye, dernière occupante des lieux, le château a été acquis par une société active dans l'hébergement d'enfants handicapés.



PAR TONI PELOSATO

DES NOUVEAUX TABLEAUX INTERACTIFS POUR NOS ÉCOLES

6 nouveaux tableaux interactifs sont à la disposition de nos élèves et de nos enseignants. Un investissement de 15 500€, pour améliorer les conditions de travail au sein de nos classes.

Depuis quelque temps, le numérique a pris une place importante dans nos vies. Il a été introduit dans de nombreux domaines et notamment dans nos écoles. Les tableaux noirs où l'on écrivait à la craie, sont en voie de disparition, et l'on voit de plus en plus les tableaux interactifs, que ce soit à l'école maternelle ou à l'université.

Le tableau interactif permet d'interagir entre le professeur et ses élèves. Cette technologie offre de nombreux avantages et améliore considérablement les cours des enseignants; les élèves peuvent avoir une vision claire du tableau et cela permet également de rendre les cours plus agréables et de faire participer tous les élèves.



PAR JULIE STEVELER



LE LOCAL PATRO, UN RÊVE SORTI DE TERRE !

Le 12 mars 2022, les Amis du Patro de Tavier organisaient un événement pour inaugurer le premier coup de pelle du futur local. Un an plus tard, les choses ont bien bougé ! Le local est sorti de terre, les châssis et le toit ont été posés. Le projet étant participatif, une belle équipe de bénévoles se réunit tous les week-ends depuis le mois de février pour réaliser notamment le bardage en bois.

Si ce rêve de local devient réalité, c'est bien grâce à cette super équipe, mais aussi grâce à tous ceux qui participent à nos activités, ou qui achètent les produits que nous proposons.

Au mois de mai, pour la 3^e année consécutive, nous vous proposons de délicieuses boxes « petit déjeuner » à l'occasion de la fête des mères. Ces boxes sont composées de produits locaux et de préparations maison. Vous pouvez vous rendre dès maintenant sur notre site internet pour réserver la vôtre ! Elles sont à retirer le dimanche 14 mai à la salle communale ou à faire livrer directement chez vous. Et parce que les papas méritaient bien d'être gâtés eux aussi, nous lançons cette année une box « apéro » à l'occasion de la fête des pères ! Nous gardons pour cette box les mêmes valeurs qui font de la box « petit déjeuner » un succès: des produits locaux et de qualité, des préparations maison, et, on l'espère, de belles découvertes ! Ces boxes seront disponibles le samedi 10 juin. Nous avons prévu un avantage pour les gourmands qui craqueraient sur les deux boxes, plus aucune raison d'hésiter !

Suivez-nous sur notre site amis.patro-tavier.be

Retrouvez-nous également sur Facebook, nous publions régulièrement des photos avec l'avancée du chantier, et nous communiquons sur les activités organisées.



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISES

LA BATAILLE DES LIVRES, NOUVELLES DU FRONT



La Bataille des Livres propose aux élèves tout un panel d'activités visant le plaisir de la lecture et la promotion de la littérature jeunesse. Pour cela, elle s'appuie sur une sélection de livres répartis en 4 séries, selon l'âge des lecteurs. Chaque classe participant au projet reçoit une vingtaine d'ouvrages.

Des classes de Suisse romande, de Belgique, du Sénégal, de Haïti et d'autres pays francophones y participent. Cela représente actuellement environ 16 000 élèves !

Jetons un coup d'œil aux activités pluridisciplinaires :

- Lire les livres de la sélection, pour nous celle appropriée aux élèves de P3-P4.
- Remplir un tableau de circulation des livres. Cet outil permet de connaître le nombre de fois qu'un livre aura été lu, et si ce dernier a plu ou non aux élèves.
- Des activités variées, plus ponctuelles : lancement du projet, 4 livres mystères, 2 quiz... ;
- Un atelier d'écriture sous un thème. Dans notre cas un récit de vie historique (le Néolithique) en collaboration avec Olivier May. Quatre missions à publier et commentées de façon personnalisée par l'écrivain. Nos héros étaient Œil-de-Lynx et Perle Blanche. C'était super chouette !
- La tournée des auteurs : pour les classes de P3-P4, une rencontre virtuelle avec l'auteur Mathieu Pierloot nous est proposée, en rapport avec un des livres de notre sélection : « Lino ».
- Le 16 mars, la langue française dans tous ses états : animation qui met en avant une rencontre virtuelle avec l'autrice belge Camille Van Hoof et dix mots choisis de la langue française.
- Une plateforme internet permet à toutes les classes participantes d'échanger au sujet des livres de la sélection.

Mission réussie à ce stade. Quel plaisir de lire ! Et d'écrire !

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS-AUX-TOURS



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE VILLERS

Grâce à la générosité de nos parents lors de la soirée « Noël solidaire », nous avons pu récolter de nombreux dons pour la Croix Rouge de Chaudfontaine et permis aux Restos du Cœur de distribuer pas loin de cinq-cents repas.

Ensuite, l'école a pu faire son cinéma lors d'un spectacle. Cet événement a permis à nos élèves de s'exprimer et de s'épanouir dans des domaines plus artistiques : danse, décor, mise en scène, présentation, expression orale...



Pour enrichir la vie de l'école et son projet pédagogique, nous avons récemment accueilli de nouveaux compagnons : quelques phasmes, deux poules ainsi que deux jeunes lapins. Ceci permet de responsabiliser et sensibiliser les enfants mais aussi de travailler diverses compétences transversales et faciliter les apprentissages.

La prochaine activité prévue sera la chasse aux œufs. Espérons que le soleil soit au rendez-vous, comme l'an dernier.

Une sortie au parc naturel des Hautes Fagnes, pour toutes les classes primaires, sera également au programme mi-avril : un autre espace à explorer pour vivre une journée École du dehors un peu différente.

Encore des belles découvertes en perspective pour toutes nos petites têtes blondes.

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

DES INSTANTS MAGIQUES

Des instants magiques, festifs et ludiques ont coloré nos journées de décembre et de janvier : nuit à l'école avec saint Nicolas au réveil, cinéma aux Grignoux et animations pédagogiques dans chaque classe par la suite (cadeaux du grand saint), cacahuète durant laquelle chacun a offert et reçu un livre mais également notre «Diner Presque Parfait». Chaque classe a cuisiné une partie du menu avant de se réunir tous ensemble pour déguster ces mets de fête. Bref, des moments d'échanges et de partages qui ont apporté de la joie et du bien-être aux petits, aux grands et même aux adultes.

Et le projet Art & Sport? Côté «Art», la comédie musicale «Martin et les fées» a donné naissance au spectacle mi-février : une prestation durant laquelle la cohésion de groupe, l'émotion, l'enthousiasme, le savoir-être et le savoir-parler étaient un plaisir à observer, ressentir et acclamer. Côté «Sport», le tennis sera au rendez-vous avec le retour des beaux jours. Celui-ci continuera à apporter du dynamisme et de la coopération au sein de notre école.

Dès la reprise, après les congés de détente, nous sommes partis en classes vertes au domaine de Mambaye à Spa avec nos élèves de la 3^e maternelle à la 6^e primaire. Quel bonheur de pouvoir voyager et vivre ces aventures tous ensemble. Nos classes vertes à Mambaye se sont transformées en véritables classes de neige. Au programme : course d'orientation, animation médiévale, randonnée dans la Fagne, musée de la lessive et surtout, la vie en communauté durant laquelle les petits, les grands et les adultes se découvrent autrement et créent des souvenirs indélébiles.

Cette année, nous lançons un nouveau concept pour fêter maman et papa d'une manière plus générale en fêtant toutes les personnes qui nous sont chères. Nous l'appellerons donc «La fête des gens qu'on aime». Celle-ci connaîtra sa première édition le 19 mai.

Un «Vis ma vie d'enfant à l'école», ça vous parle? CHH-HHtttt... Vous aurez les détails dans le prochain bulletin... Bref, petits et grands vont encore vivre de beaux moments et écrire de belles aventures dans le livre de notre école. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi.



Plus de photos, plus d'infos? Un petit clic sur :

www.ecoledelimont.be –  école de Limont

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINT-MAXIMIN



À SAINT-MAXIMIN LES PROJETS AVANCENT BIEN

Dans le cadre de notre projet sur le Kamishibai, les élèves de 2^e et 3^e maternelle ainsi que les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaire se sont rendus au musée de la Vie Wallonne. Les élèves de primaire ont pu découvrir les différentes étapes de construction d'une marionnette liégeoise et faire la connaissance des célèbres Tchanthès et Nannesse. Les élèves de maternelle ont visité le musée ainsi qu'une classe d'antan.

Cette visite a permis d'illustrer la dernière période du voyage dans le temps de tous les élèves de maternelle : l'époque contemporaine. Entre les premiers pas du cinéma et Charlot, l'évolution des moyens de transport et de la vie quotidienne, les enfants ont pu appréhender en classe les grands bouleversements de cette époque.

Dans le cadre de leur projet sur le journalisme, les élèves de P5-P6 ont sorti leur journal de l'école et ont participé aux Niouzz. Les émissions peuvent être visionnées sur le site de la RTBF.





PAR PIERRE-JEAN HENROTTIN

12, 13 ET 14 MAI: LES ANTHINOISES SONT DE RETOUR ET FONT PEAU NEUVE !



C'était en mars 2020. Encore quelques semaines et les Anthinoises, Festival de Wallonie des Musiques et Cultures celtiques allait, une fois de plus, faire de notre village un incontournable lieu de rendez-vous culturel et festif pour des milliers de festivaliers belges et étrangers. C'était, hélas, sans compter sur un certain virus qui, pendant deux longues années, allait couler une chape de plomb sur notre vie culturelle et sociale: Annulation de l'édition 2020, espoir déçu d'un report à 2021 puis impossibilité de s'y remettre en 2022 alors que le ciel sanitaire se dégageait enfin... Le sort des Anthinoises semblait alors définitivement scellé !

Pourtant, après quelques mois de réflexion, nous avons décidé, en concertation avec les autorités communales, de relancer le festival. Ainsi, du 12 au 14 mai, les Anthinoises seront de retour dans une nouvelle formule qui renouera avec les fondamentaux du festival: la découverte, dans une ambiance festive et conviviale, des musiques celtiques d'aujourd'hui dans toute leur diversité.

Dans un nouveau site, au cœur du centre historique d'Anthignes, deux scènes sous chapiteau accueilleront une quinzaine de concerts d'artistes belges et internationaux tandis que, dans le jardin de l'Avouerie, l'Espace aux Contes proposera des animations et spectacles gratuits à destination du public familial. A la Brasserie du Donjon,



les amateurs de bières pourront découvrir et déguster des produits d'exception dans une ambiance musicale plus feutrée alors qu'au pied du château, une grande terrasse accueillera le public pour un moment de détente en famille et entre amis, à moins que vous ne préférerez l'ambiance de taverne médiévale des caves de l'Avouerie. Si le grand marché artisanal des éditions passées, devenu malheureusement trop lourd, compliqué et coûteux à organiser, ne sera plus présent, des associations anthisnoises, des commerçants et des producteurs locaux proposeront aux festivaliers de quoi sustenter petites et grandes faims.

Si les circonstances nous ont obligés à repenser l'organisation générale du festival, nous avons cependant tenu à maintenir ce qui, depuis l'origine, en faisait la spécificité: un programme original et de qualité, accessible au plus grand nombre ainsi que cette ambiance magique et conviviale qui fait des Anthinoises un moment de fête, de découvertes et d'émerveillement tant pour les amateurs du genre que pour un large public familial. On vous y attend nombreuses et nombreux !



PAR ÉTIENNE BOURS

**EN PRATIQUE :**

Informations et programme complet :
www.anthinoises.com



Seul l'accès aux concerts est payant (gratuit pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés d'un adulte)

L'accès au Château de l'Avouerie, et sa Brasserie du Donjon, à l'Espace aux Contes et la terrasse est gratuit pour tous.

Prix :

- Vendredi et dimanche : 20€ en prévente (25€ sur place)
- Samedi : 30€ en prévente (35€ sur place)
- Pass 3 jours : 60€ en prévente (70€ sur place)

Réservations et billetterie : en ligne via le site Internet du festival et, sur place, à la boutique de l'Avouerie et au Centre culturel de l'Arrondissement de Huy



Contacts : **info@anthinoises.com**

AH ! CES IRRÉDUCTIBLES GAULOIS...

En l'an 2000, deux gars de La Rock (and roll?) ont eu l'envie folle d'inviter un groupe breton et, tant qu'à faire, d'emballer le tout dans un festival. Les Anthinoises étaient nées sous la musique incroyable d'un groupe emblématique : EV. Rock celtique, folk, pop, celto-finnois de par la nationalité des membres du groupe, chantant en breton, français et finnois... EV a ouvert la voie d'une déferlante de rock celtique que les Anthinoises n'ont plus jamais lâchée.

La preuve en est plus que tangible en cette programmation d'un festival nouvelle formule mais toujours ancré dans cette culture qui bouillonne aux quatre coins de l'Europe, voire du monde entier. Les traditions celtes ont en effet une force, une détermination inextinguible, qui continue à nourrir de très nombreuses expressions musicales. Y compris loin des terres éminemment celtes que sont la Bretagne, l'Irlande, l'Écosse et le Pays de Galles. Ces musiques anciennes ont en effet convaincu le monde entier au point d'essaimer en Hollande, en Allemagne, en Belgique bien sûr mais aussi dans les moindres recoins de la planète.

Les migrations irlandaises, le mouvement folk, le marché de la musique, les multiples échanges ont contribué à rendre ces musiques célèbres. Elles sont entrées dans le rock, elle se sont coltinées au punk, à l'électro, au métal, aux diverses tendances du folk, elles se sont mâtinées d'arrangements pop, elles se sont durcies d'une énergie sauvage qui refait surface au gré des mouvements. Et les voilà, nombreuses, éclectiques, flamboyantes, fougueuses, qui vont déferler sur Anthignes en trois jours. Là où Irlandais et Bretons ont ouvert mille voies possibles, les musiciens de Nevermind Nessie, Rappalje, Muddy States, Celtkilt, Plantec, Bugul Noz, Dom Duff, Lucky Trolls, Pyrolysis, etc. reprennent guitares, violons, basse, batterie et ce qu'il faut de clavier, accordéon ou cornemuse pour entretenir les rouages d'une musique populaire vivante. Et d'autres qui sembleraient plus éloignés des terres celtes ou gauloises parce que teintés d'accents américains viennent ajouter une touche supplémentaire à une programmation qui nous rappelle d'où sont venues les populations d'Amérique et comment se sont développées leurs musiques.

Mes Souliers sont rouges, enfin programmés chez nous, High Jink Delegation et les Folk Dandies nous emmèneront vers les rivages américains et québécois. Là où débarquèrent, jadis, des milliers de migrants normands, bretons, irlandais, écossais... dont les chants et les danses se glisseront à leurs manières dans ce que deviendront les répertoires américains.

Anthignes sera, une fois de plus en ce mois de mai 2023, la démonstration vivante du fait que des traditions européennes, que certains aimeraient placer dans des musées, sont encore dynamiques au point de nourrir tous les mouvements rock actuels. Le tout avec talent, diversité et bonne humeur. Dans une programmation très accessible qui devrait plaire aux petits comme aux grands, aux jeunes comme aux moins jeunes, aux folkeux comme aux métalleux, aux fous du rock comme aux dingues du violon, aux chauves comme aux cheveux. Et nous serons entre nous, irréductibles Gaulois...





PAR MICHEL EVANS

BUDGET COMMUNAL DE L'EXERCICE 2023



A l'instar de leurs habitants, les communes sont confrontées aux dures réalités de la crise mondiale, de l'augmentation des prix, de l'inflation, ... Présenté le 21 décembre, le budget affiche un boni d'exercice de 115 770,41 €, pour un boni global de 290 375,31 €, après prélèvement de 331 000 € destinés au financement d'investissements inscrits au service extraordinaire. Les taxes restent stables, telle celle sur la collecte des déchets !

La flambée des prix a eu un impact sur les crédits relatifs aux traitements. Ils ont été augmentés de 13,53 % par rapport à 2021.

Le Plan d'investissement communal -PIC- représente un crédit de 750 000 € pour un subside de 305 591,64 €. La rue du Centre sera rénovée après concertation avec la population. Un auteur de projet est déjà désigné.

40 000 € sont dédiés au remplacement du serveur informatique des services communaux et du cpas. Un seul marché sera passé ! Pour nos bâtiments, 75 000 € permettront le remplacement de la toiture de l'atelier de l'espace du Vieux-Château et de l'ensemble des néons encore en service dans divers bâtiments communaux. 15 000 € permettront l'installation de panneaux solaires sur le toit de la maison de village de Tavier. Nous pourrions ensuite envisager une pompe à chaleur, pour laquelle nous recherchons les subsides régionaux possibles.

50 000 € serviront à financer les travaux d'extension à l'étage de la crèche communale. L'accueil pourra dès lors accueillir 25 enfants. 40 000 € permettront d'intervenir sur une poutre défailante à l'église Saint-Pierre de Hody.

La réfection de la voirie de la rue des Stepennes est prévue à hauteur de 450 000 €, pour un subside de 100 000 €. L'auteur de projet n'ayant pu nous soumettre ce dossier à avaliser par le conseil communal en 2022, il s'imposait de le réinscrire en 2023.

Un crédit de 130 000 € est réservé au renouvellement de l'éclairage public. Après celle de 2021, ce sera la seconde phase d'implantation des leds. La dernière devant avoir lieu en 2024. Il en résultera une moindre consommation d'énergie, une réduction des coûts à charge du budget communal et nous pourrions alors adapter l'intensité en période de nuit. Mais la sécurité n'en sera affectée !

Les inondations de juillet 2021 ont aussi laissé des traces chez nous. Un crédit de 90 000 € permettra la désignation d'un auteur de projet et la réalisation d'un tunnel d'évacuation des eaux de la Magrée à Moulin. Celui existant sous la voirie a fortement souffert sous la pression des eaux !

La dotation à la zone de secours Hemeco s'élève à 177 000 €, pour 295 893,73 € à la zone de police du Condroz. La contri-

bution financière versée à Intradel est fixée à 256 675,68 €.

3 535 € sont prévus pour la rémunération de dix jeunes lors de l'opération « Eté solidaire », poursuivie en collaboration avec le Cpas. 339 855,07 € couvriront les charges du Cpas et 55 300 € serviront au fonctionnement de la crèche.

Deux bornes de rechargement seront installées dans le cadre du plan Pollec qui vise la mise en œuvre d'un Plan d'Action en faveur de l'énergie durable et du climat -PAEDC. L'investissement sera de 50 000 €, pour une subvention de 75 %.

25 000 € permettront de renforcer le Wifi des écoles de Limont et Villers-aux-Tours et 15 000 € serviront à régler l'entrée à la piscine pour les élèves des écoles de l'entité. 15 000 € permettent un meilleur encadrement scolaire.

Le fond des communes reste favorable, passant de 1 315 131,94 € à 1 548 534,42 €, au même titre que la forfaitisation des réductions du précompte immobilier, soit une recette de 14 552,94 €. A noter que la recette du précompte immobilier évolue favorablement à 912 621,98 €, tandis que celle de l'impôt des personnes physiques s'établit à 2 078 418,221 €.

Notez qu'un nouveau conseiller en prévention sera désigné en suite de l'examen qu'il devra impérativement réussir !



Conflit !?
de voisinage ou de quartier

Où s'adresser ?

MÉDIATION CITOYENNE
POURQUOI ?

- Réduire les tensions sociales
- Améliorer la qualité de vie de chacun
- Proposer une alternative à l'intervention policière et judiciaire

COMMENT ?

Rencontres individuelles et éventuellement collectives des personnes concernées en vue d'écouter le vécu de chaque partie, d'élaborer de pistes de solutions et de trouver un accord de médiation.

Prenez contact avec nous en toute confidentialité

0473 50 10 46

LA TEIGNOUSE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉSOLUTION DE VOS PROBLÈMES DE VOISINAGE OU DE QUARTIER.

LA TEIGNOUSE
Le service de médiation est gratuit, confidentiel et repose sur une base volontaire.

La Teignouse
Avenue François Cornet 61 - 4920 Aywaille
Tel. : 04 364 44 60 + 1.702.7.100
mediation@teignouse.be
www.teignouse.be

Médiation citoyenne

ibz



PAR CHRISTINE SWENNEN ET MICHEL EVANS

STUDENT
AT WORK

4 JOBS ÉTUDIANT AU SERVICE DES TRAVAUX CET ÉTÉ

Comme les années précédentes, la commune engagera des étudiants pour travailler avec les ouvriers communaux et au profit de la population.

C'est donc à nouveau une belle opportunité pour expérimenter le monde du travail et se faire un petit pécule. Quatre étudiants, durant un mois maximum chacun, pallieront partiellement l'absence des ouvriers en congé. Il s'agit de travailler à l'entretien de voiries et de bâtiments, ou d'aider les associations. L'horaire sera fixe de 7h30 à 16h00.

Si pareille expérience t'intéresse, adresse ta candidature au Collège communal pour le 12 mai prochain au plus tard, en

joignant une attestation stipulant ton statut d'étudiant(e) délivrée par l'établissement scolaire que tu fréquentes ainsi qu'une attestation émanant du site «Student@work». Les priorités sont fixées en fonction de l'ordre établi par le Conseil communal.

Avant de signer un contrat, tu devras te soumettre à un examen médical, comme tous les membres du personnel. La brochure sur le «travail des étudiants» est disponible à l'asbl «Infor-Jeunes» à Huy (085 25 57 86

À renvoyer pour le **12 mai 2023** au plus tard à Administration communale, Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

Je soussigné(e)..... souhaite travailler au Service des Travaux de la commune d'Anthisnes du 1^{er} au 31 juillet 2023 – 1^{er} au 31 août 2023,

né(e) à le /..... /20..... (réservé aux étudiant(e)s né(e)s avant le 01.07.2003)

domicilié(e) à 416..... Anthisnes, rue n°

gsm courriel.....

Je joins une attestation de mon établissement scolaire stipulant mon statut d'étudiant(e) ainsi qu'une attestation «Student@work».

Signature

Secrétariat communal: Christine SWENNEN **04 383 99 93** – Échevin: Michel EVANS **0476 84 43 15**



PAR MAUD VERJANS



ÉTÉ SOLIDAIRE: JE SUIS PARTENAIRE APPEL À CANDIDATURES POUR DES JOBS ÉTUDIANTS

L'Administration communale d'Anthisnes en collaboration avec le CPAS, renouvelle cette année, l'opération «Été solidaire, je suis partenaire».

Cinq jeunes âgés de 15 à 21 ans seront engagés du 3 juillet au 14 juillet 2023 pour effectuer des petits travaux chez les personnes de plus de 65 ans, participer à des activités intergénérationnelles ou d'embellissement du cadre de vie.

Si vous avez le profil recherché et que vous êtes disponible pendant les grandes vacances, vous pouvez nous faire parvenir votre CV et lettre de motivation au CPAS, Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes pour le 15 mai au plus tard.

Des auditions se tiendront dans la dernière quinzaine de mai afin de départager les candidats

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via votre app Anthisnes (commande de documents administratifs) et sur votre site Internet communal www.anthisnes.be (e-guichet). Pour disposer des dernières infos, pensez à nous suivre sur facebook, twitter et instagram et sur votre application Anthisnes.



PAR ÉLISE PIRLET



L'APPLICATION MOBILE «ANTHISNES»

Téléchargez l'application mobile « Anthisnes » sur votre smartphone. Elle vous permettra d'être au courant des dernières actualités de votre commune, des événements et festivités à venir mais aussi connaître les heures d'ouverture de l'administration communale, faire des demandes de documents en ligne, consulter l'annuaire communal (médecins, vétérinaires, entrepreneurs, commerces, ...) et bien d'autres choses. Découvrez notre application dans l'AppStore ou le PlayStore de Google en scannant le QR code.

scannez le QR code pour télécharger l'application d'Anthisnes



Disponible sur  App Store

Disponible sur  Google Play

Rejoignez-nous sur 



ANNUAIRE COMMUNAL

Grâce à notre site internet (www.anthisnes.be) et notre application mobile (Anthisnes), vous pouvez consulter notre annuaire communal pour y retrouver toutes sortes de services (médecins, entrepreneurs, commerces...).

Vous avez un commerce ou une activité indépendante que vous souhaitez faire connaître

Aidez-nous à compléter l'annuaire communal en vous rendant sur notre site communal où vous trouverez le formulaire à renvoyer à l'adresse info@anthisnes.be ou par courrier à Cour d'Omalus 1, 4160 Anthisnes.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (Liste arrêtée au 22/01/2023)

08.11.2022 CLARET Lina • Villers-aux-Tours
 30.04.2022 SEIDOVIC Brayan • Anthisnes
 13.12.2022 HASOPPE Valentin • Lagrange
 24.12.2022 DEVLAE MINCK Eyden • Anthisnes
 27.12.2022 VERVECKEN Lucie • Anthisnes
 16.01.2023 CAJOT-TRICNONT Léna • Limont
 22.01.2023 CARDINAEL ULRICHS Elyona • Limont

MARIAGES (Liste arrêtée au 04/02/2023)

21.01.2023 M. THOMAS Claude et M^{me} BYN Myriam
 • Anthisnes
 28.01.2023 M. KRANSVELT Gil et M^{me} CAPELLE Mandy
 • Anthisnes
 28.01.2023 M. KREMER Jérémy et M^{me} BAETEN Anaëlle
 • Anthisnes
 04.02.2023 M. ADAM Philip et M^{me} SCHLECK Gwenaëlle
 • Anthisnes

DÉCÈS (Liste arrêtée au 07/03/2023)

07.12.2022 REIS Anna ép. MARTENS Pierre • Anthisnes
 22.12.2022 PONCIN Raymond vf FROMENT Georgette
 • Anthisnes
 26.12.2022 HELDENBERGH Jeannine ép. RASQUIN Ivan
 • citoyenne d'Anthisnes durant plus de 70 ans.
 28.12.2022 GROSJEAN Léon • Vien
 08.01.2023 RICHELLOT Claire comp. STEEMANS Philippe
 • Villers-aux-Tours
 11.01.2023 FAGNANT Francis ép. FRAITURE Chantal • Anthisnes
 16.01.2023 SWINGS Jean-Pierre ép. DUCHESNE Nadine • Tavier
 17.01.2023 THIOUX Andrée ép. PIEDBŒUF Léonard • Anthisnes
 01.02.2023 GERARD Félix ép. ROME Jeannine • Villers-aux-Tours
 20.02.2023 PIRNAY Charles ép. DECLAYE Claudine • Tavier
 22.02.2023 GAUTHIER Gustave vf de BERNARD Huguette
 • Anthisnes
 26.02.2023 RESIMONT Daniel ép. RINGLET Christie • Tavier
 02.03.2023 BAETEN Paul ép. LOUIS Christine • Anthisnes
 04.03.2023 CULTIAUX Jean ép. GEMIS Françoise • Anthisnes
 07.03.2023 NINANE Josette vve LAMBERT Jean • Villers-aux-Tours



L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation de l'agenda. Si vous désirez y voir figurer vos activités, il suffit d'en informer l'Avouerie.



l'équipe de la Maison des Associations:
04 383 63 90 – info@avouerie.be



AVRIL

MAI

JUIN

- 1 **Hody: Atelier du livre créatif: "Cartes japonaises"** • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 10 h • à partir de 5 ans • Bibliothèque communale d'Anthisnes 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be
- 6 **Anthisnes: Zytho Nights Nos 5 coups de cœur en East Coast IPA!** • Château de l'Avouerie d'Anthisnes • 20h-23h • Présentation et dégustation de nouvelles bières • Avouerie d'Anthisnes 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be
- 9 **Anthisnes: 14^e largage d'œufs de Pâques** • CRPAL d'Anthisnes • Jean-Pierre Awouters 0475 524 210 – jp.awouters@belgacom.net
- 10 **Anthisnes: Ciné Club d'Anthisnes "Il était une fois en Anatolie"** • Château de l'Avouerie d'Anthisnes • 19h30 • Ciné-club d'Anthisnes – Samuel 0497 70 49 80 – samuel.marechal@gsara.be • gratuit
- 14-15 **Anthisnes: Dark Dungeon Festival** • Château de l'Avouerie d'Anthisnes • 14h-24h • 14: Black Metal Night – Räum – Mightiest – Enthroned • 15: Dungeon Synth – Vampire Tower – Pafund – Archierophant – Tales Under The Oak – An Old Sad Ghost – Erang – Old Tower – Depressive Silence • Avouerie d'Anthisnes 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be
- 16 **Anthisnes: 64^e Planeurs Durée-Distance-Vitesse F3B et F3G** • CRPAL d'Anthisnes • Jean-Pierre Awouters 0475 524 210 – jp.awouters@belgacom.net

AVRIL

MAI

JUIN

- 2-5 **Limont: Stage Entre le printemps et l'été** • Ecole communale de Limont • 9-16 h • pour les enfants de 4 à 10 ans | garderie 7h30-17h • Danse et activités récréatives • Bulle Active de Céline Latour bulleactive@yahoo.com
- 2-5 **Anthisnes: Stage de football, multisports et activités récréatives** • Terrain de foot • 9-16 h • garderie 8h-17h • pour les enfants de 5 à 12 ans • Jacques Paridans – 0495 72 74 52 – jacques.paridans@gmail.com
- 2-5 **Lagrange: Stage de VTT!** • Maison de Village • 9-16 h • garderie 8h-17h • pour les enfants de 9 à 14 ans • A.T.L. Anthisnes 04 383 67 93 – atlanthisnes@gmail.com
- 4 **Anthisnes: Zytho Nights Coup de projecteur sur 5 bières estonienne!** • Château de l'Avouerie d'Anthisnes • 20h-23h • Présentation et dégustation de nouvelles bières • Avouerie d'Anthisnes 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be
- 7 **Tavier: Balade nature** • Place de Tavier • Départ 9h30 • Rentrée vers 12h30 • Observation des oiseaux – 5km • Michel Evans – 0476 844 315
- 8 **Anthisnes: Ciné Club d'Anthisnes Tony Erdmann** • Château de l'Avouerie d'Anthisnes • 19h30 • Ciné-club d'Anthisnes – Samuel 0497 70 49 80 – samuel.marechal@gsara.be • gratuit

- 8-12 **Anthisnes: Stage Pâtisseries printanières** • Eveil d'Anthisnes • 9-16 h • pour les enfants de 7 à 12 ans • garderie 7h30-17h • Cuisine • Bulle Active de Céline Latour bulleactive@yahoo.com
- 8-12 **Tavier: Stage Petits jardiniers!** • Maison de Village • 9-16 h • pour les enfants de 2,5 à 6 ans • garderie 8h-17h • activités récréatives – nature • A l'éveil 04 383 67 93 – atlanthisnes@gmail.com
- 12-14 **Anthisnes: Les Anthinoises** • Parking de la ferme Omalius • Festival de musiques celtiques • info@anthinoises.be – www.anthinoise.be
- 18 **Anthisnes: Repas-conférence L'onctueuse histoire du fromage** • Château de l'Avouerie • 18 h • Menu 3 services autour du fromage conté par un historien de la gastronomie • 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be
- 21 **Vien: Marche Adeps 5-10-15-20 km** • Salle du Val Pierry's • 8h-18h • Petite restauration • 0499 21 34 81 – www.facebook.com/Le-Val-Pierrys-ASBL
- 27-29 **Limont: 21^e édition de la Fête à Limont** • Activités et animations organisées par les jeunes de Limont sous chapiteau, fête foraine et château gonflable. • Laurent Watrin 0496 31 70 29
- 28 **Hody: Marche au profit du Télévie** • Salle Communale • départs de 8 h à 14 h • 5 et 10 km • Annette Dodet 0475 33 28 77 anthisneschoeur@outlook.be

AVRIL

MAI

JUIN

- 1 **Anthisnes: Zytho Nights** • Château de l'Avouerie d'Anthisnes • 20h-23h • Présentation et dégustation de nouvelles bières • Avouerie d'Anthisnes 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be
- 4 **Anthisnes: 6^e concours de Motoplaneurs F5J** • CRPAL d'Anthisnes • Jean-Pierre Awouters 0475 524 210 – jp.awouters@belgacom.net
- 12 **Anthisnes: Ciné Club d'Anthisnes La nuit du chasseur** • Château de l'Avouerie d'Anthisnes • 19h30 • Ciné-club d'Anthisnes – Samuel 0497 70 49 80 – samuel.marechal@gsara.be • gratuit
- 18 **Anthisnes: 8^e concours de Maquettes F4C** • CRPAL d'Anthisnes • Jean-Pierre Awouters 0475 524 210 – jp.awouters@belgacom.net
- 24-25 **Anthisnes: 29^e Summer Soaring Criterium Inter F3G** • CRPAL d'Anthisnes • Jean-Pierre Awouters 0475 524 210 – jp.awouters@belgacom.net
- 25 **Villers-aux-Tours: Marche ADEPS** • Salle l'espoir • Parcours boisés de 5/10/15/20km, bar et petite restauration • sallelespoir@live.be – www.sallelespoir.be
- 29 **Anthisnes: Repas-conférence La fondante histoire du chocolat** • Château de l'Avouerie • 18 h • Menu 3 services autour du chocolat conté par un historien de la gastronomie • 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be



Ces informations vous sont communiquées à titre informatif et sont sujettes à changements éventuels.

LES LUNDIS

Anthises: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16 h-18 h 30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Anthises: Atelier artistique • école... • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques > encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Hody: Danse • Strong nation ados/adultes • Li Hody's • 19 h 30-20 h 30 • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 17 h-22 h 30 Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthises: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3e lundi du mois • 14 h-16 h 30 • Mme Piroton 04 371 50 23 – 0478 25 31 47

Anthises: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • jacquesparidans@gmail.com

Limont: Danse • Ecole communale • Classique (+ 7 ans) 16 h 45-17 h 45 • Classique (+ 12 ans) 17 h 45-19 h 00 • Classique (+ 16 ans) 19 h 00-20 h 30 • Classique adultes 20 h 30-21 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

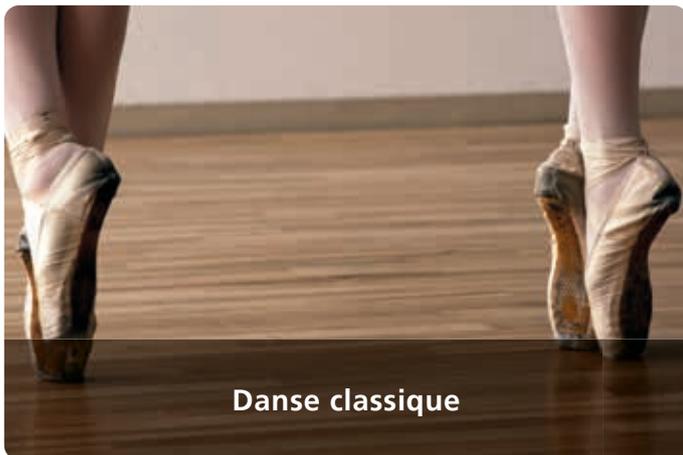
LES MARDIS

Anthises: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie d'Anthises • 18 h-20 h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthises: Atelier tricot • Espace du Vieux Château – rue du Vieux Château 6 • 17 h 30-20 h 30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthises: Badminton • Salle communale • (6-9 ans) 16 h-17 h 30 • (10-12 ans) 17 h 45-19 h • Mattias Devaux – 0497 33 23 87

Limont: Danse • Ecole communale • Flamenco (+ 7 ans) 17 h 30-18 h 30 • Flamenco (+ 13 ans & adultes) 18 h 30-19 h 30 • Pilates débutants 19 h 30-20 h 30 • Pilates confirmés 20 h 30-21 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be



Danse classique



L'Éveil

Limont: Atelier artistique • Ecole de Limont • 16 h 30-17 h 30 •

6-11 ans • Découverte de différentes techniques > encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 19 h 00-22 h 00 • E. Mathonet 0478 47 82 07 – ericmathonet99@gmail.com – anthisesechecs@gmail.com

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 20 h • Débutants et séniors • M. Toledo 0475 81 32 15

UN MARDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 18 h-20 h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES MERCREDIS

Anthises: Cours d'Anglais UE1 • Ecole Communale • 18 h-21 h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthises • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthises: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • jacquesparidans@gmail.com

Anthises: Festifoot 4 à 6 ans • RSCA • 17 h 30-18 h 30 • Axel Keysers 0470 63 15 39 • axekeysers@hotmail.com

Anthises: L'Éveil accueille les 3-12 ans • Ecole communale • 12 h-18 h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

Hody: Danse • Li Hody's • Cardiosculpt ados/adultes 19 h 30-20 h 30 • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 13 h-16 h 45 Initiation stylisme • 17 h-22 h Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Danse • Ecole communale • Classique + 9 ans 14 h 30-15 h 45 • Jazz + 7 ans 15 h 45-16 h 45 • Classique + 16 ans 17 h 30-19 h 00 • Jazz + 16 ans 19 h 30-20 h 45 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Vien: Gymnastique • Salle du Val Pierrys • Seniors 10 h-11 h • Maternelles 16 h-17 h • Primaires 17 h 15-18 h 15 • Adultes Step 18 h 30-19 h 15 • Adultes Abdos-fessiers 19 h 15-20 h • C. Guilmet 0473 61 81 00



Atelier tricot solidaire

LES 2E ET 4E MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: **Atelier Tricot Solidaire** • Espace du Vieux Château • 9h-12h • Josiane Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: **Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes** • Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 0474 91 64 21

LES JEUDIS

Hody: **Permanences informatiques et Internet** • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 15h30 à 19h (sur rendez-vous) • Gratuit • Solange Julien 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Limont: **Danse** • Ecole communale • Funk/pop (4-6 ans) 17h-18h • Funk/pop (7-11 ans) 18h-19h • Funk/pop (12-18 ans) 19h-20h • Céline Latour 0476 75 38 40

Vien: **Pétanque** • rue de la libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise

LES VENDREDIS

Limont: **Danse** • Ecole communale • Funk/pop (7-9 ans) 16h-17h • Funk/pop (5-7 ans) 17h-18h • Funk/pop (7-11 ans) 18h-19h • Funk/pop (12-18 ans) 19h30-20h30 • Céline Latour 0476 75 38 40

Lagrange: **Danse** • Salle communale • Pilates confirmés 9h30-10h30 • Pilates débutants 10h45-11h45 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolede-danseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

UN VENDREDI SUR DEUX

Lagrange: **Artisanat** • Maison de village • 17h15 – 21h15 • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

LES SAMEDIS

Anthisnes: **Patro** • place d'Anthisnes • 14h-17h • Eva Dupont 0493 16 03 54 evadpnt25@gmail.com – www.patro-tavier.be

Anthisnes: **Football match** • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • jacquesparidans@gmail.com

Limont: **Danse** • Ecole communale • Classique (+ 9 ans) 9h-10h • Classique (+ 12 ans) 10h-11h15 • Classique (+ 16 ans) 11h15-12h45 • Classique/Jazz (+ 4 ans) 13h15-14h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolede-danseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be

Tavier: **Club d'échecs** • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 0478 47 82 07 – ericmathonet99@gmail.com -anthisnesechecs@gmail.com

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: **Site de démo-compostage** • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: **L'atelier du livre créatif** • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-12h • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: **Ateliers de calligraphie** • rue Saint Donat 30 • 12h30-14h30 • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: **Football adulte** • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • jacquesparidans@gmail.com



Compostage

COURRIERS DES LECTEURS 

Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette nouvelle rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthisnes.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le prochain bulletin de printemps, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard le 5 juin 2023.



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be www.facebook.com/anthisnes [http://twitter.com/anthisnes](https://twitter.com/anthisnes) www.instagram.com/anthisnes **a** APP Anthisnes

→ **SECRETARIAT**
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL
Accueil téléphonique 04 383 60 75
Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

→ **TRAVAUX**
rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX
(sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthisnes.be
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT
Lundi et mercredi 8 h 30-11 h 30 (sur rendez-vous)
jacques.dohogne@anthisnes.be
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ **POPULATION**
Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15
population@anthisnes.be • 04 383 99 97 – 85 – 95

→ **ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS**
Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15
etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ **URBANISME**
Mardi de 15 h-18 h
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 – 04 290 57 11

→ **ÉNERGIE – LOGEMENT**
Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ **DÉCHETS – INFORMATION**
Tous les jours en semaine de 8 h 30-12 h
elise.pirlet@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ **PRÊT DE MATÉRIEL**
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **ASSURANCES**
Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ **RESSOURCES HUMAINES**
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ **LOCATION SALLES COMMUNALES**
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
reservationsalles@anthisnes.be • 04 383 60 75
aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **RECETTES – TAXES**
Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
catherine.simons@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **COMPTABILITÉ**
Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
compta@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **MARCHÉS PUBLICS**
Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h
christelle.neutelers@anthisnes.be • 04 383 99 99

→ **RGPD – PATRIMOINE**
Mardi de 15 h à 18 h, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
alexandra.leclair@anthisnes.be • 04 290 57 11

→ **PRIMES**
Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
info@anthisnes.be • 04 383 60 75

→ **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**
Mardi 14 h-18 h
marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be
• 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ **DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES**
Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou 04 383 70 79

→ **CHAUFFAGE**
Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou 04 383 61 92

→ **ASSISTANTE DE VIE-SENIORS**
Sur rendez-vous
maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ **PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**
Mercredi 9 h-11 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **MÉDIATION DE DETTES**
Mercredi 13 h-16 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**
Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

SUR RENDEZ-VOUS
rue des Martyrs 19 – 4162 Hody • 085 30 85 10
zp.condroz.quartier.anthisnes@police.belgium.eu

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody
Mardi, jeudi 15 h-19 h
Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h
Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h
bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien
lenfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09
0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier
atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93
atl-aleveil@anthisnes.be

ÉCOLES

- **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**
- rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthisnes
www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94
 - rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont
www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33
 - rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours
www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98
- **ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**
- rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes
www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes
04 383 63 90 – 0498 87 99 70
www.avouerie.be – info@avouerie.be